

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-03-02_09

Séance du 2 mars 2022

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-deux, et le deux mars, à 18 h 35, le conseil
 En exercice : 15 municipal de la commune, convoqué le 25 février 2022, s'est
 Présents : 12 réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
 Votants : 13 séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Arnaud
 FAUQUET-LEMAITRE.

Présents :

Arnaud FAUQUET-LEMAITRE, Francis DUGAUQUIER, Olivier BARTHELEMY, Gabrielle FOUQUET, Daniel TILMANT, Patrick CHOLIEU, Sylvie BROWN, Christine LAFORET, Jean-Christophe BRUNEL, Tiffany EMERIC, Sylvie CASTAGNETO, Anne-Hélène CONILH.

Absents excusés donnant pouvoir :

Maxime TRANCHAND donne procuration à Gabrielle FOUQUET

Absents :

Pierre ETTORI, Hélène CANDELPERGHER.

Monsieur Francis DUGAUQUIER a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Montant des loyers communaux pour l'année 2022

Vu les baux de location signés par la Commune avec les locataires ci-dessous nommés dans le tableau

Considérant qu'une actualisation des baux des logements communaux et des garages communaux est en cours

**LOCATION
D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION**

Nom du locataire	Adresse	Date d'entrée	Date de sortie	Loyer Mensuel 2021	Loyer Mensuel 2022
LAURENT Jean-Paul	51 Place du Four	01/08/1997	31/07/2018	188,19	188.98
SAIBI Dalila	23 Rue Basse	01/08/2008	31/07/2020	304,50	305.77
SOPHIKITIS Nicolas	48 Rue du Cercle	01/01/2008	31/12/2020	123,78	124.40
SAMAT Serge	77 Rue de l'Eglise	01/11/1998	31/10/2019	317,45	318.79
BOURSIER/ROMAN Magali	76 Place de l'Eglise	02/01/2006	01/01/2024	309,43	310.73

**LOCATION
DES GARAGES MUNICIPAUX**

Désignation	Nom du locataire	Adresse	Date d'entrée	Date de sortie	Loyer Annuel 2021	Loyer annuel 2022
Garage n°5	BARSANTI André	Rue du Four	01/01/2008	31/12/2020	132,64	420

Accusé de réception en préfecture
 083-218300895-20220302-lmc120220000019-DE
 Date de télétransmission : 04/03/2022
 Date de réception préfecture : 04/03/2022

Garage n°6	LAURENT Jean-Paul	51 Place du Four	01/01/2006	31/12/2021	132,64	420
Garage n°7	SCEMAMA Daniel	61 Rue du Portail	01/01/2008	31/12/2020	102,14	420
Garage n°8	CIMINO Patrice	12 Place du Marronnier	01/01/2006	31/12/2021	99,78	420

Vu les renouvellements des baux pour l'ensemble des locataires

Vu le changement d'indice de référence des loyers (IRL)

Considérant que les loyers des logements communaux et des garages communaux sont révisés tous les ans au 1^{er} Janvier de l'année sur la base de l'IRL du 2^{ème} trimestre de l'année précédente pour l'ensemble des locataires sauf le logement de Monsieur LAURENT Jean-Paul révisé lui sur la base de l'IRL du 1^{er} trimestre

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER la modification de l'augmentation des diverses locations communales applicables au 1^{er} janvier 2022.
- DE PORTER ces recettes au budget correspondant M.14 2022 et de procéder aux réajustements en fonction des montants des loyers déjà perçus au titre de l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité:

- D'APPROUVER la modification de l'augmentation des diverses locations communales applicables au 1^{er} janvier 2022.
- DE PORTER ces recettes au budget correspondant M.14 2022 et de procéder aux réajustements en fonction des montants des loyers déjà perçus au titre de l'année 2022.

Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

« Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr »

Fait et délibéré à Ollières, les jours mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Affiché le 04 Mars 2022

Monsieur le Maire,
Arnaud FAUQUET-LEMAITRE.



M. Le Maire
A. FAUQUET-LEMAITRE
Arnaud Fauquet-Lemaître

Accusé de réception en préfecture
083-218300895-20220302-lmc120220000019-DE
Date de télétransmission : 04/03/2022
Date de réception préfecture : 04/03/2022